Burundi : des experts de l'ONU pour enquêter sur les droits de l'Homme

@rib News, 29/02/2016 â€“ Source AFP Des experts indÃ©pendants de l'ONU chargÃ©s d'enquÃªter sur les violations des droits de l'homme commises durant les dix mois de crise au Burundi seront sur place dÃ¨s mardi, selon un communiquÃ© du Haut commissariat de l'ONU aux droits de l'homme diffusÃ© lundi. Les trois experts, dont le Conseil des droits de l'homme de l'ONU avait demandÃ© l'envoi le 17 dÃ©cembre, ont pour mandat d'"enquÃªter sur les violations et abus de droits de l'homme en vue de prÃ©venir la dÃ©tÃ©rioration de la situation".

"Notre objectif est d'aider l'Etat (burundais) Ã remplir ses obligations en matiÃ¨re de droits de l'homme et d'Ã©tablir les responsabilitÃ©s pour les cas de violations et d'atteintes aux droits de l'homme, y compris en identifiant les auteurs prÃ©sumÃ©s", a dÃ©clarÃ© le Sud-africain Christof Heyns, rapporteur spÃ©cial de l'ONU sur les exÃ©cutions extrajudiciaires. "Nous avons reÃ§u un mandat clair du Conseil des droits de l'homme afin d'aider le Burundi Ã Ã©viter le pire", a renchÃ©ri l'AlgÃ©rienne Maya Sahli-Fadel, rapporteuse spÃ©ciale de l'Union africaine sur les rÃ©fugiÃ©s, les demandeurs d'asile, les personnes dÃ©placÃ©es et les migrants en Afrique. Le troisiÃ¨me de ces experts est le Colombien Pablo de Greiff, rapporteur spÃ©cial des Nations unies sur la promotion de la vÃ©ritÃ©, de la justice, de la rÃ©paration et des garanties de non-rÃ©pÃ©tition. "L'envoi de cette mission n'a pas Ã©tÃ© de tout repos car le gouvernement burundais a d'abord multipliÃ© les obstacles (...) La situation a Ã©tÃ© dÃ©bloquÃ©e pendant la visite du secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral de l'ONU au Burundi il y a une semaine", a expliquÃ© Ã l'AFP un cadre de l'ONU, sous couvert d'anonymat. La mission d'enquÃªte prÃ©sentera un rapport prÃ©liminaire le 21 mars et son rapport final en septembre. Le Burundi est plongÃ© depuis 10 mois dans une crise politique profonde, nÃ©e de la volontÃ© du prÃ©sident Pierre Nkurunziza de se maintenir au pouvoir pour un troisiÃ¨me mandat, qu'il a obtenu en juillet. Selon l'opposition, la sociÃ©tÃ© civile et une partie de son camp, sa rÃ©Ã©lection viole la constitution ainsi que l'accord d'Arusha qui mit fin Ã la guerre civile entre 1993 et 2006 (300.000 morts). Les violences, dÃ©sormais armÃ©es, ont dÃ©jÃ fait plus de 400 morts et poussÃ© plus de 240.000 personnes Ã quitter le pays. Des organisations de dÃ©fense des droits de l'homme ont dÃ©noncÃ© l'existence de fosses communes, de nombreux cas d'exÃ©cutions sommaires et d'assassinats ciblÃ©s.